

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL745

présenté par
Mme Chalas, rapporteure

ARTICLE 14

À la troisième phrase de l'alinéa 34, substituer aux mots :

« cette autorité »

les mots :

« l'autorité investie du pouvoir de nomination ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.